

Le Mois de Saint Joseph *Avec la Bienheureuse Anne-Catherine Emmerich*

Quatrième jour *Mariage de saint Joseph*

Les noces de Marie et de Joseph, qui durèrent sept à huit jours, furent célébrées à Jérusalem, dans une maison près de la montagne de Sion, qu'on louait souvent pour de semblables occasions. Outre les maîtresses et les compagnes de Marie à l'école du Temple, il y avait beaucoup de parents d'Anne et de Joachim, entre autres une famille de Gophna avec deux filles. Les noces furent solennelles et somptueuses. Beaucoup d'agneaux furent immolés et offerts en sacrifice. L'habit nuptial de la sainte Vierge était si remarquable et si beau, que les femmes qui avaient assisté au mariage aimaient encore à en parler bien des années après.

Voici quel était ce vêtement de fiancée de Marie. Elle avait une robe de dessous en laine sans manches ; les bras étaient enveloppés de bandelettes de laine blanche. Elle mit à son cou une espèce de collerette tombant sur la poitrine et ornée de perles. Elle revêtit ensuite une robe très ample, ouverte par devant avec de larges manches. Cette robe était fond bleu, semée de grandes roses rouges, blanches et jaunes, entremêlées de feuilles vertes, comme les riches chasubles des anciens temps. Le bord inférieur était garni de franges et de houppes, et elle se rattachait par le haut au collet blanc qui couvrait le cou. Sur cette large robe on plaça un scapulaire semblable à celui que portent plusieurs ordres religieux, et entre autres les Carmes. Il était en soie blanche avec des fleurs d'or, large d'une demi-aune et couvert sur la poitrine de perles et de pierres brillantes ; il descendait jusqu'au bas de la robe et recouvrait l'ouverture qui était par devant. Sur le dos pendait une bande semblable, et de plus courtes et plus minces sur les épaules et les bras. Ces quatre bandes formaient une croix autour du cou. Les larges manches sur lesquelles retombaient les parties du scapulaire qui couvraient les épaules étaient rattachées au milieu du bras et de l'avant-bras par des bracelets larges de deux doigts et sur lesquels des lettres étaient gravées. Par-dessus tout cela, elle portait un manteau bleu de ciel qui avait la forme d'un grand drap. Outre ce manteau, les femmes juives portaient encore dans certaines occasions une espèce de manteau de deuil à manches. Le manteau de Marie était assujéti sur la poitrine par un fermoir au-dessus duquel une fraise brodée comme avec des plumes ou de la bourre de soie entourait son cou. Le manteau retombait sur les épaules, revenait en avant des deux côtés et se terminait en queue. Les bords étaient brodés de fleurs d'or.

La chevelure de la sainte Vierge était arrangée avec beaucoup d'art : elle formait une raie au milieu de la tête et se partageait en un grand nombre de filets non tressés qui, liés transversalement avec des cordons de soie blanche et des perles, formaient un grand réseau tombant sur les épaules et descendant jusqu'au milieu du manteau. Elle portait immédiatement sur les cheveux une guirlande de soie ou de laine blanche qui aboutissait en haut par trois rubans à une espèce de bourrelet de même étoffe. Là-dessus reposait une couronne fermée, enrichie de pierres précieuses et large à peu près comme la main, et sur le devant de cette couronne se trouvaient trois perles placées l'une au-dessus de l'autre, et une autre perle de chaque côté.

Les vierges du Temple arrangèrent la chevelure de Marie : plusieurs d'entre elles s'y employèrent, et cela se fit plus vite qu'on ne pourrait le croire. Anne avait apporté l'habit de noces, et Marie, dans son humilité, ne voulait pas consentir à s'en revêtir après les fiançailles. Ses cheveux furent rattachés autour de sa tête, on lui mit un voile blanc qui pendait jusqu'au-dessous des épaules, et la couronne fut placée sur ce voile.

La sainte Vierge avait une chevelure abondante d'un blond doré, des sourcils noirs et élevés ; de grands yeux habituellement baissés avec de longs cils noirs, un nez d'une belle forme et un peu allongé, une bouche noble et gracieuse, un menton effilé ; sa taille était de moyenne grandeur ; elle marchait revêtue de son riche costume avec beaucoup de grâce, de décence et de gravité. Elle mit ensuite pour ses noces un autre habit moins magnifique, Elle portait cet habit rayé à Cana. et dans d'autres occasions solennelles. Elle mettait quelquefois sa robe de noces pour aller au Temple. Il y avait des gens riches qui changeaient trois ou quatre fois d'habits pour leur mariage, Dans ces habits de parade, Marie rappelait un peu certaines femmes illustres d'une époque postérieure, par exemple, l'impératrice sainte Hélène, et même sainte Cunégonde, quoiqu'elle s'en distinguât par le manteau dans lequel s'enveloppaient ordinairement les femmes juives, et qui ressemblait davantage à celui des dames romaines. Il y avait à Sion, dans le voisinage du cénacle, un certain nombre de femmes qui apprêtaient de belles étoffes de toute espèce.

Quant à saint Joseph, il avait pour habit nuptial une longue robe fort ample, de couleur grise, fermée de haut en bas par des agrafes, ou plutôt par des glands. Les larges manches de cette robe étaient aussi fermées sur le côté par des agrafes, relevées au poignet, et garnies de poches à l'intérieur. Autour du cou il avait une fraise brunâtre, ou

plutôt une large étole, et sur la poitrine retombaient deux bandes d'étoffe blanche, assez semblables aux rabats des prêtres, mais beaucoup plus longues.

Nous ne dirons rien des circonstances du mariage de la sainte Vierge et de saint Joseph, du festin nuptial et de tout le reste de la tête ; mais nous ne pouvons pas passer sous silence ce qui regarde l'anneau nuptial de la sainte Vierge, si célèbre dans l'Église. Cet anneau n'était ni d'or, ni d'argent, ni d'autre métal, mais d'une matière brunâtre et chatoyante. Ce n'était pas un petit cercle mince ; il était assez épais, et large d'un doigt. Il paraissait uni, bien que l'on y vit de petits triangles réguliers qui paraissaient enchâssés, et qui supportaient des lettres. De l'un de ses côtés, celui que l'on mettait à l'intérieur, il ne présentait aucun dessin. Cet anneau avait une signification mystérieuse, et il fut conservé plus tard dans une belle église, sous plusieurs serrures. Les personnes pieuses, avant de se marier, lui font toucher leur anneau nuptial.

Ajoutons ici que le saint Époux de Marie, qui avait aussi les cheveux blonds, était grand, grave, avec une singulière expression de douceur, calme, mesuré en toutes choses. Il avait d'excellentes manières et conservait un cachet de distinction jusque dans les rapports les plus familiers. Il avait enfin dans toute sa personne quelque chose qui annonçait une extrême bonté et l'empressement à rendre service.

Considération *Saint Joseph dans le moyen-âge*

Après l'ère des persécutions commence celle des hérésies, qui, attaquant l'une après l'autre les vérités saintes, les dégagent peu à peu de toutes ombres et les font briller à la fin aux yeux des hommes dans tout l'éclat de leur pureté. Déjà la divinité de Notre Seigneur a été affirmée contre Arius, celle du Saint Esprit contre Macédonius, la maternité divine de Marie contre Nestorius, les deux natures et les deux volontés en Jésus-Christ contre les Eutychiens et les Monothélites, le culte des Saints et des Images contre les Iconoclastes et autres, et l'Église, ayant ainsi formulé les principaux points de son enseignement, put se livrer avec plus d'expansion aux développements de son dogme et de son culte.

C'est alors aussi que le dogme chrétien sur saint Joseph commence à se produire comme timidement d'abord, mais en s'accroissant de jour en jour et de siècle en siècle. Les Pères des premiers âges, les Cyprien, les Grégoire de Nazianze, les Hilaire de Poitiers, les Ambroise, les Jérôme, les Augustin, les Chrysostome, ne font mention de saint Joseph qu'en exposant le mystère de l'Incarnation, mais toujours en exaltant sa justice suréminente, sa virginité associée à celle de Marie, sa grande dignité de Père putatif du Sauveur. Ils n'en parlent qu'en passant, mais ils n'en affirment que plus fortement la tradition de l'Eglise. Viennent ensuite le vénérable Bède, saint Pierre Damien, saint Anselme, saint Bernard, saint Bonaventure, qui publient bien plus haut les louanges de saint Joseph, et enfin saint Thomas d'Aquin, qui, partant de ce point que « plus une chose approche de son principe, plus elle participe à l'effet de ce principe », en conclut « que si la bienheureuse Vierge participe davantage à la grâce du Christ, c'est parce qu'elle eut des rapports plus directs avec le Christ ». D'où Suarez et les autres théologiens ont conclu à leur tour que « nul, après la Vierge, n'ayant plus approché du Christ, source de la grâce, et de la Vierge, canal universel de la grâce, que Joseph, nul aussi, après la Vierge, n'a plus participé à la grâce du Christ que Joseph ». Et c'est sans doute pour tirer les dernières conséquences de son principe que le Docteur angélique a déclaré que « s'il a été donné à certains bienheureux de nous venir en aide dans certaines nécessités, saint Joseph a reçu le pouvoir de nous assister en toutes et de nous couvrir tous de sa paternelle protection ».

Et cependant son culte aussi s'établit, et la peinture murale et sur verre, la sculpture et la statuaire aidant, se développe d'âge en âge. Les Bollandistes se sont même demandé, sans oser se prononcer, si son nom ne figurait pas dans le Martyrologe dit de saint Jérôme, mais traduit et abrégé par lui d'Eusèbe de Césarée, qui vivait au VI^e siècle. Quoi qu'il en soit, ils assurent que le culte de saint Joseph fut en honneur, dès les premiers temps, dans les lares ou agrégations anachorétiques de Jérusalem, à Antioche, en Syrie, dans toute l'Église d'Orient, quoiqu'il ne se soit propagé que plus tard dans l'Église d'Occident. Et ne sont-ce point les Carmes de Syrie qui nous l'auront apporté à la suite des Croisades ? Ce qui porterait à le croire, c'est que l'ordre des Carmes fut le premier à honorer singulièrement saint Joseph. Mais une fois qu'il eut commencé, il fut bien vite suivi par les Franciscains, les Dominicains, les Jésuites, et différentes Eglises particulières en Belgique, en France, en Espagne, en Allemagne, et en Italie.

A partir aussi de cette époque, le culte de saint Joseph commence à se propager, et sa dévotion devient populaire. Ce ne fut cependant qu'au commencement du XVII^e siècle que le Pape Grégoire XV permit sa Fête dans toute l'Église. Urbain VIII, allant plus loin que son prédécesseur, ordonna que cette Fête serait de précepte. Son décret, du reste, n'eut son plein effet que sous le pontificat d'Innocent X, son successeur.

C'est dès lors aussi que l'on s'empresse de lui ériger partout des églises, des chapelles, des oratoires, et de former sous son patronage diverses Confréries, comme celle des Jeûnes Filles, à Avignon, que l'on croit avoir été établie par Grégoire XV lui-même ; des Écoliers et des Gens mariés, en Belgique ; des Artisans, à Sainte Marie de la Rotonde à Rome. L'Eglise favorise, d'ailleurs, ces associations, en leur accordant de précieuses Indulgences, et le ciel lui-même, pour accroître la dévotion des peuples envers le glorieux saint Joseph, intervient par de nombreux miracles rapportés par les auteurs du temps et qui ne vont plus, pour ainsi dire, discontinuer dans l'Eglise.

Qu'il est donc beau, dès les premières fleurs qu'il donne, le lys de la dévotion à saint Joseph ! Mais maintenant qu'il est éclos, il ne cessera plus de s'épanouir jusqu'à ce qu'il ait atteint sa dernière efflorescence à la consommation des siècles. Heureux ceux qu'il attirera à lui et qui accourront à l'odeur de ses incomparables parfums !

Et vous tous, glorieux Pontifes et éminents Docteurs, plus profonds théologiens et plus pieux auteurs, orateurs sacrés et apologistes chrétiens, succédez-vous les uns aux autres pour faire resplendir ce beau lys, dans la suite des âges, de tout l'éclat de ses fleurs si propres à parfumer tous les cœurs de la bonne odeur de toutes les vertus.

Pratique *Mois de saint Joseph*

C'est le nom que prend le mois de mars, que beaucoup de fidèles consacrent aujourd'hui à notre saint Patriarche, parce que c'est dans ce mois, le 19, que tombe sa Fête principale. Née en Italie, cette dévotion s'est développée sous le regard et les bénédictions du successeur de saint Pierre, et répandue ensuite dans toute l'Eglise. Encouragée par les Souverains Pontifes et par les Evêques, adoptée par toutes les âmes fidèles désireuses de plaire à Jésus et à Marie, confirmée par d'éclatants miracles, elle est bientôt devenue pour ceux qui la pratiquent une source inépuisable de grâces et de consolations.

Mais qu'y a-t-il à faire pour pratiquer cette dévotion ? Rien autre chose que de rendre, chaque jour du mois, des hommages particuliers à saint Joseph. Moyennant cela, l'on peut gagner les mêmes Indulgences que pendant le mois de Marie, c'est-à-dire l'Indulgence de 300 jours pour chaque jour du mois, et l'Indulgence plénière une fois dans le mois, au jour que l'on choisit, pourvu que, s'étant confessé et ayant fait la sainte communion, l'on prie selon les intentions ordinaires.

Ainsi l'a décrété le Pape Pie IX, si zélé pour la gloire de saint Joseph, dans son bref du 27 avril 1865, disposant en outre que ces Indulgences pouvaient être appliquées aux âmes du Purgatoire.

Prière *Souvenez-vous à saint Joseph*

Bon saint Joseph, que j'éprouve de consolation de penser que si depuis longtemps les pieux dévots de Marie, qui sont aussi les vôtres, ont accoutumé de lui redire chaque jour, et chaque jour avec une nouvelle confiance, leur Souvenez-vous, il leur est venu également au cœur de vous adresser la même prière, au souvenir de vos bontés pour nous et de votre immense puissance auprès de celui qui a bien voulu se faire votre Fils. Et voilà que l'Eglise, pour les récompenser de leur dévotion, a fixé elle-même les paroles de cette prière et a attaché à sa récitation de précieuses Indulgences (300 jours, une fois par jour, applicables aux défunts, 26 juin 1863). C'est donc avec cette sainte Eglise, notre mère, avec le Pape Pie IX, avec tous vos fidèles serviteurs, et dans l'intention de gagner ces Indulgences, que je vous dis moi-même :

« Souvenez-vous , ô très chaste Epoux de la vierge Marie, saint Joseph, mon aimable protecteur, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont invoqué votre protection et imploré votre secours, soit resté sans consolation. Plein de confiance en votre pouvoir, je viens en votre présence et me recommande à vous avec ferveur. Ah ! ne dédaignez pas mes prières, ô vous qui êtes appelé Père du Rédempteur, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il ».

Extrait du « Mois de Saint Joseph ou *Vie de Saint Joseph d'après Anne-Catherine Emmerich* » par C.F. Fouet. Saint Dizier, Paris, 1872